

## **Tunisie : aide spéciale pour l'huile d'olive formellement adoptée**

Le Conseil des ministres de l'UE a formellement adopté le lundi 11 avril 2016 une « mesure commerciale urgente » en faveur de la Tunisie.

Le but est de « soutenir l'économie de la Tunisie à travers une décision commerciale exceptionnelle et temporaire dans les suites de l'attaque terroriste de l'an dernier », affirme le Conseil. « La mesure ouvre la voie à l'importation dans l'UE, d'un quota tarifaire annuel de 35.500 tonnes d'huile d'olive tunisienne non traitée durant les années 2016 et 2017 », est-il ajouté.

Source : [http://enpi-info.eu/mainmed.php?id=44609&id\\_type=1&lang\\_id=469](http://enpi-info.eu/mainmed.php?id=44609&id_type=1&lang_id=469)